



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

FR9112004

APPELLATION DU SITE

Hautes Garrigues du Montpelliérais

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
A	FR9112004

1.3 Appellation du site

Hautes Garrigues du Montpelliérais

1.4 Date de la première compilation

30/09/2003

1.5 Date d'actualisation

12/07/2018

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
Adresse :	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du premier arrêté (JO RF) :	29/10/2003
ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	29/10/2003
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS :	http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000248185
Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	Pas de données
pSIC : Dernière évolution :	30/10/2003
SIC : Première publication au JO UE :	Pas de données
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	Pas de données
ZSC : Premier arrêté :	Pas de données
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	Pas de données
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	Pas de données

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :3.71669°

Latitude :43.78171°

2.2 Superficie

47365 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR81	91	Languedoc-Roussillon

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
34	Hérault	100

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
34010	ANIANE	Oui
34011	ARBORAS	Oui
34012	ARGELLIERS	Oui
34014	ASSAS	Oui
34042	BRISSAC	Oui
34043	BUZIGNARGUES	Oui
34060	CAUSSE-DE-LA-SELLE	Oui
34066	CAZEVIEILLE	Oui
34099	FERRIERES-LES-VERRERIES	Oui
34102	FONTANES	Oui
34110	GALARGUES	Oui
34112	GARRIGUES	Oui
34118	GUZARGUES	Oui
34152	MAS-DE-LONDRES	Oui
34153	MATELLES	Oui
34164	MONTAUD	Oui
34173	MONTPEYROUX	Oui
34185	NOTRE-DAME-DE-LONDRES	Oui
34195	PEGAIROLLES-DE-BUEGES	Oui
34221	PUECHABON	Oui
34236	ROUET	Oui
34238	SAINT-ANDRE-DE-BUEGES	Oui
34242	SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL	Oui
34248	SAINTE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES	Oui

34261	SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	Oui
34264	SAINT-JEAN-DE-BUEGES	Oui
34266	SAINT-JEAN-DE-CUCULLES	Oui
34267	SAINT-JEAN-DE-FOS	Oui
34274	SAINT-MARTIN-DE-LONDRES	Oui
34276	SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS	Oui
34286	SAINT-PRIVAT	Oui
34309	TEYRAN	Oui
34314	TRIADOU	Oui
34318	VACQUIERES	Oui
34322	VALFLAUNES	Oui
34342	VIOLS-EN-LAVAL	Oui
34343	VIOLS-LE-FORT	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Aucune information disponible

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D	A B C		
						Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A215	Bubo bubo			p	26	50	p	P	G	C	A	C	A
B	A224	Caprimulgus europaeus			r	1123	2205	p	P	G	D			
B	A229	Alcedo atthis			p	4	7	p	P	G	C	B	C	B
B	A231	Coracias garrulus			r	36	57	p	P	G	B	A	B	A
B	A246	Lullula arborea			p	658	977	p	P	G	C	B	C	A
B	A255	Anthus campestris			r	117	445	p	P	G	B	B	C	B
B	A302	Sylvia undata			p	876	1777	p	P	G	C	C	C	B
B	A338	Lanius collurio			r	2	10	p	P	G	C	C	B	C
B	A346	Pyrrhocorax pyrrhocorax			r	2	4	p	P	G	C	C	B	C
B	A379	Emberiza hortulana			r	50	150	p	P	G	C	C	C	C
B	A029	Ardea purpurea			c	2	2	i	C	G	D			
B	A030	Ciconia nigra			c	2	2	i	R	G	D			
B	A031	Ciconia ciconia			c	10	10	i	C	G	D			
B	A072	Pernis apivorus			r	8	15	p	P	G	C	B	C	B
B	A072	Pernis apivorus		X	c	1000	2000	i	P	G	D			
B	A073	Milvus migrans			r	12	20	p	P	G	C	C	C	C
B	A073	Milvus migrans		X	c	500	1000	i	P	G	C	A	C	A
B	A074	Milvus milvus			c	2	2	i	R	G	D			
B	A077	Neophron percnopterus			c	2	2	i	V	G	D			
B	A078	Gyps fulvus			c	10	40	i	C	G	D			
B	A079	Aegypius monachus			p	0	1	p	P	G	B	B	B	B
B	A080	Circaetus gallicus			r	20	30	p	P	G	C	A	C	A
B	A080	Circaetus gallicus		X	c	100	200	i	P	G	C	B	C	B
B	A081	Circus aeruginosus			c	10	10	i	C	G	D			
B	A082	Circus cyaneus			w	0	20	i	P	G	D			
B	A084	Circus pygargus			r	8	16	p	P	G	C	C	C	C
B	A091	Aquila chrysaetos			p	1	1	p	P	G	C	A	C	A
B	A092	Hieraetus pennatus			c	2	2	i	R	G	D			

B	A093	Hieraetus fasciatus			p	3	3	p	P	G	B	C	B	C
B	A094	Pandion haliaetus			c	2	2	i	R	G	D			
B	A098	Falco columbarius			w	1	1	i	R	G	D			
B	A103	Falco peregrinus			p	4	6	p	P	G	C	B	C	B
B	A127	Grus grus			c	10	10	i	C	G	D			
B	A128	Tetrax tetrax			r	0	1	p	P	G	D			
B	A133	Burhinus oedicephalus			r	0	10	p	P	G	C	C	C	C

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D	E

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le

[portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	25%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	15%
N14 : Prairies améliorées	1%
N15 : Autres terres arables	2%
N16 : Forêts caducifoliées	5%
N17 : Forêts de résineux	15%
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	20%
N19 : Forêts mixtes	10%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

La ZPS englobe un vaste territoire de collines calcaires au nord-est du département de l'Hérault. Plusieurs ensembles morphologiques peuvent y être individualisés : massif de la Serrane, cause de la Selle, gorges de l'Hérault, massifs du Pic Saint Loup et de l'Hortus, collines de la Suque et Puech des Mourgues.

Plusieurs de ces entités marquent très fortement le paysage et font à ce titre l'objet de protections.

Le pastoralisme a fortement régressé depuis plusieurs décennies et la garrigue puis la forêt gagnent du terrain aux détriments des pelouses. La viticulture connaît un regain d'intérêt, notamment sur les côtes avec des objectifs d'amélioration de la qualité compatibles avec la préservation des habitats et des ressources alimentaires des oiseaux.

Situé aux portes de l'agglomération de Montpellier, le site est très fréquenté car il permet la pratique de loisirs et de sports de nature variés.

Le développement des projets de centrales éoliennes constitue l'une des principales menaces identifiées sur le secteur. L'évolution des pratiques agricoles joue un rôle important dans la conservation des habitats des espèces concernées et une concertation étroite avec les représentants des différentes productions locales, en particulier les crus AOC, doit être engagée. Le développement des activités de plein air, et notamment de l'escalade doit également faire l'objet de concertations avec les acteurs locaux pour éviter le développement des perturbations liées à ces activités.

4.2 Qualité et importance

La Zone de Protection Spéciale proposée abrite 3 couples d'Aigles de Bonelli, soit 30% des effectifs régionaux. Un quatrième site de nidification présent dans ce territoire a été abandonné en 1995

Parmi les autres espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux qui se rencontrent dans ce territoire, le Circaète Jean-le-Blanc, le Busard cendré, le Crave à bec rouge, le Grand Duc d'Europe, l'Engoulevent et le Rollier d'Europe ont des effectifs significatifs.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
H	E02.03	Autres zones industrielles / commerciales		I
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

L	A02	Modification des pratiques culturelles (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes...)		I
---	-----	---	--	---

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	100%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	22%
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	2%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	4 arrêtés (Argeliers, Brissac, Le Rouet, St Bazille de M.)	+	2%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communes Grand Pic Saint Loup

Adresse : 25 Allée de l'Espérance - Hôtel de la Communauté
34270 SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS

Courriel : natura2000@ccgpsl.fr

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom :
		Lien : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/hautes-garrigues-du-montpellierais-a23839.html
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

6.3 Mesures de conservation

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/100000ème

Source : IGN

Détails : Surface en Projection RGF Lambert 93 - Méthode Cartésienne
Modification de périmètre - juillet 2018